

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 15 mars 2024**

**Procès-verbal de l'installation du conseil municipal et de l'élection
du maire et des adjoints**

Vu le code général des collectivités territoriales,

L'an deux mil vingt-quatre, le quinze du mois de mars à 18 Heures, les membres du conseil municipal de la commune de Novillars, proclamés élus à la suite de l'élection municipale partielle intégrale du 10 mars 2024, se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par M. le maire, conformément aux articles L2121-7 et L 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

PRESENTS : Mmes et MM. Lionel PHILIPPE, Liliane AURIOL, Laurent BERTIN-DENIS, Carine BOURGAULT, Nicolas CANO, Dat CAMELOT, Mathieu CAPPELLI, Céline CORROTTE, Maurice FILET, Aurore HERNANDEZ, Sylvia PIANEZZA, Thomas POURCHET, Emmanuel RABAY, Patricia SCHOLIVET, Frédérique THIMONIER

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Maurice FILET, doyen d'âge, qui après l'appel nominal, a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

M. CAPPELLI Mathieu, le plus jeune des membres du conseil municipal a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art L 2121-15 du CGCT)

ELECTION DU MAIRE

Le président a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré quinze conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée par l'article L 2121-17 du CGCT était remplie. Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du Maire, conformément aux articles L 2122-4 et 2122-7 du CGCT.

M. Lionel PHILIPPE s'est déclaré candidat.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé son bulletin de vote.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	15
Bulletins nuls :	0
Bulletin blanc :	0
Suffrages exprimés :	15
Majorité absolue :	8

Monsieur PHILIPPE Lionel a obtenu 15 voix.

Monsieur PHILIPPE Lionel ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'élire quatre adjoints.

ELECTION DES ADJOINTS

Sous la présidence de M. Lionel PHILIPPE élu maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints.

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	15
Bulletins nuls :	1
Bulletin blanc :	0
Suffrages exprimés :	14
Majorité absolue :	8

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste et ils ont pris rang dans l'ordre suivant :

-CANO Nicolas	1 ^{er} adjoint
-PIANEZZA Sylvia	2 ^{ème} adjoint
-CAMELOT Dat	3 ^{ème} adjoint
-THIMONIER Frédérique	4 ^{ème} adjoint

INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

M. Le Maire rappelle que le maire et les adjoints ne perçoivent pas intégralement leur indemnité. Les indemnités sont définies par rapport à la grille indiciaire de la fonction publique territoriale.

Maire : 51.60% de l'IB 1027

Adjoints : 19.8% de l'IB 1027

Il propose que celles-ci soient maintenues comme suit :

-Maire 42% de l'IB 1027

-Adjoint 16.5% de l'IB 1027

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer les indemnités à compter du 15 mars 2024.

CHARTE DE L'ELU LOCAL

Après l'élection du maire et des adjoints, M. le Maire a donné lecture de la charte de l'élu local, prévue à l'article L. 1111-1-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

DESIGNATION DES DELEGUES AU SIVU

M. le Maire rappelle qu'à la suite du renouvellement du conseil municipal, il y a lieu de nommer 5 nouveaux délégués titulaires et 5 nouveaux délégués suppléants pour représenter la commune au sein du syndicat intercommunal du SIVU de l'ensemble sportif de ROCHE/NOVILLARS.

Sont nommés à l'unanimité :

Délégués titulaires

-POURCHET Thomas
-BOURGAULT Carine
-CANO Nicolas
-CAMELOT Dat
-CAPPELLI Mathieu

Délégués suppléants

-HERNANDEZ Aurore
-PHILIPPE Lionel
-AURIOL Liliane
-CORROTTE Céline
-PIANEZZA Sylvia

Novillars, le 15 mars 2024

Le Maire,
Lionel PHILIPPE